



***Communiqué de presse de Martial SADDIER,  
et Virginie DUBY-MULLER***

Bonneville, le 9 mars 2018

---

**Martial SADDIER et Virginie DUBY-MULLER prennent acte des annonces de la Garde des Sceaux concernant la réforme de la carte judiciaire et de son impact pour la Haute-Savoie et la Savoie**

Suite aux annonces de Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, ce matin, sur Franceinfo, indiquant qu'il n'y aura aucune fermeture de tribunal et de cour d'appel, **Martial SADDIER et Virginie DUBY-MULLER prennent acte de la décision de maintien de l'organisation judiciaire en Haute-Savoie et en Savoie.**

Dès les premières annonces de réforme, **Martial SADDIER et Virginie DUBY-MULLER étaient immédiatement intervenus pour défendre la Cour d'appel de Chambéry et les TGI de Bonneville et de Thonon-les-Bains.**

**Ils restent cependant vigilants par rapport aux propos de la Ministre qui évoque « des évolutions dans l'organisation administrative ».**